

**PROCES-VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 21 JUIN 2010**

Le 21 juin 2010 à 20H 30

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ORIOL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10/06/2010

Etaient présents: Monsieur Jean-Claude ORIOL, maire, Madame Martine OLLIVIER Monsieur Robert BOSSY, Alain DAUTHEVILLE adjoints, Mesdames, Cécile CELETTE, Karine FURMINIEUX, Patricia PONSONNET, Elodie SEGEALET et Messieurs Thierry ANDRE, Gérard CORDIER, Alain OSTERNAUD, Frédéric RISSOAN, Guy THOUÉZ Conseillers Municipaux.

Pouvoir de : M. Yann DUCHAMP à M. Jean-Claude ORIOL

Excusé :

Absent :

M. Gérard Cordier a été élu secrétaire de séance.

Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 11 mai 2010 et signature du registre des délibérations.

- **Crèche intercommunale La Compagnie des Loustics – aide financière** : délibération est prise à l'unanimité pour octroyer une aide de 46 € à la Compagnie des Loustics pour le financement d'un buffet à l'occasion de ses 5 ans d'existence.
- **Dénomination Rond Point des Barges** : dénomination est prise à l'unanimité pour dénommer le rond point situé à l'est de la commune « Rond point des Barges ».
- **Tarifs de location de salles** : aucun changement
- **Délégations données au Maire et aux Adjoints pour certaines attributions du Conseil Municipal. Complément de la délibération du 11 avril 2008** : délibération est prise à l'unanimité pour donner au maire la délégation de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords cadres d'un montant inférieur à un seuil défini par décret ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5%, lorsque les crédits sont inscrits au budget.
- **Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi –renouvellement** : délibération est prise à l'unanimité pour prolonger le contrat d'accompagnement dans l'emploi d'une année pour Mme Maryse Escoffier.
- **Création d'un emploi d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles de 1ère classe** : délibération est prise à l'unanimité de créer à compter du 16 août 2010 un emploi d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles de 1^{ère} classe pour Mlle Laurie Delpivar.

Urbanisme :

Permis de construire :

- DOUMIC Thierry – Rue des Jardins –maison individuelle : annulation du permis par le pétitionnaire
- ESCOFFIER Jean-Luc –50 Rue des hauts de l'Eterpas – abri hangar : avis favorable
- XAVIER Loan et Laëtitia – La Chaux – maison individuelle : avis favorable
- BOGIRAUD Sébastien-GRENIER Aurélie – Rue de la Vernée – maison individuelle : avis favorable
- LELOUARD Marcel – Lot Les Jardins du Béchet n°20 Allée du Béchet – maison individuelle : avis favorable
- BRANCO Nathalie – Rue des Jardins – aménagement bâtiment existant : avis favorable
- PUGNERE Stéphane – Impasse des Coings les hauts de l'Eterpas – maison individuelle : avis favorable

Permis de construire modificatif :

- BERAUD Jean – Le Béchet –modification dimension chemin piéton : refus de la DDT
- CELETTE Laurent – 12 rue du Pré des Saints II – modification pignon et poteau : avis favorable

Déclaration préalable :

- SIMON Jean-Michel –66 rue de la Chaux – auvent : avis favorable
- CHOMEL Christophe La Chaux – aménagement de terrain : en attente de pièces complémentaires
- SAUZEAT Josiane – Pra Mourio – aménagement de terrain : avis favorable
- GRENIER Aurélie – rue de la Vernée – aménagement de terrain : avis favorable
- LECOINTRE Marc – 19 rue du Rabier – véranda : avis favorable

Certificat d'Urbanisme :

- - COURTES-LAPEYRAT – La Chaux : avis favorable

QUESTIONS DIVERSES

- **Mur Place René Cassin** : Monsieur le Maire informe que les anciens combattants ont par 20 voix pour, 9 voix contre et 2 abstentions, émis un avis favorable à la demande d'ouverture du mur situé à côté du monument aux morts. Le Conseil municipal est à nouveau sollicité pour émettre un avis définitif à 11 voix pour 2 abstentions et 1 contre la demande est acceptée.
- **Contrat d'assurance** : Monsieur le Maire explique au conseil municipal que suite à l'incendie de l'école, l'assurance a suggéré de revaloriser le contrat pour l'ensemble du contenu des bâtiments communaux. Un avis favorable est donné à cette proposition.
- **Ecole publique** : Monsieur le Maire explique au conseil municipal que pour répondre au souhait des enseignantes de maintenir les cours de soutien scolaire entre 11h30 et 12h00 et faciliter, pour la commune, l'organisation de la cantine ; Les enseignantes proposent d'effectuer les trajets pour une période de 10 mois à condition que chaque maîtresse concernée soit couverte par une convention individuelle et demandent (pour éviter toute rémunération financière) qu'un repas de la cantine, par maîtresse et par période (soit 5 périodes dans l'année) soit pris en charge par la mairie. Le conseil municipal accepte la proposition.
- **Ecole publique** : Monsieur le Maire présente au conseil municipal une demande de l'école Paul Cézanne pour le remplacement de Mlle Laurie Delpivar lors de sa formation d'intégration, soit 5 jours au mois de novembre. Le conseil municipal émet un avis défavorable à cette demande.
- **Nuisances sonores** : Monsieur le Maire rappelle les problèmes de nuisances sonores, engendrés par la déviation, soulevés par un riverain de la Rue de Provence. Il explique que suite aux mesures de bruit, le conseil général, n'envisage pas d'effectuer de travaux de réduction de bruit, de ce fait ce riverain renonce à continuer son combat. Les élus déplorent que rien ne puisse être fait, et solliciteront à nouveau le conseil général.
- **Salle des Mûriers** : Monsieur le Maire fait part au conseil municipal d'une demande de la caisse locale des cantons d'Annonay du Crédit Agricole pour la mise à disposition, avec tarif préférentiel, de la salle des Mûriers lors de leur assemblée générale le 24 février 2011. Les élus proposent le tarif de 600 € accordé pour les locations en semaine sous réserve de disponibilité de la salle.
- **Salle sous la mairie** : Monsieur le Maire fait part au conseil municipal d'une demande de la mairie d'Annonay pour la mise à disposition de la salle sous la mairie pour une conférence programmée dans le cadre de l'Université Pour Tous, le mercredi 19/01/2011 à partir de 18h30. La salle étant disponible le conseil municipal émet un avis favorable pour une mise à disposition gratuite.
- **Ordures ménagères** : Monsieur Robert Bossy informe le conseil municipal qu'une réunion avec la communauté de communes en charge des ordures ménagères est prévue, vendredi 2 juillet à 14h00 dans le cadre de la mise en place d'une redevance incitative.

- **Enquête loisirs des jeunes** : Monsieur le Maire présente au conseil municipal la synthèse des résultats de l'enquête loisirs des jeunes conduite auprès des jeunes habitants et /ou scolarisés sur Annonay par le pôle éducation, temps libre et développement humain de la mairie d'Annonay. Afin de permettre d'approfondir ces résultats, et partager les expériences sur les jeunes et d'envisager des perspectives de collaboration entre les communes une réunion d'échange est prévue lundi 5 juillet à 18h00 au centre municipal de Déomas.
- **Association Préserver St Cyr** : Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de l'association Préserver St Cyr souhaitant connaître la position du conseil municipal actuel par rapport à l'aménagement du territoire et principalement le secteur ouest de St Cyr. Monsieur le Maire rappelle que le secteur ouest de St Cyr est en zone Np (zone naturelle protégée) et qu'actuellement aucune révision du PLU n'est prévue.
- **Syndicat des 3 rivières - Journée propre** : Monsieur le Maire informe que la journée propre organisée par le Syndicat des 3 rivières aura lieu samedi 10 juillet 2010 à 8h30 sur la commune de Bourg Argental. Le rendez-vous est fixé au stade de foot de Bourg Argental.
- **SHCB restauration scolaire** : Monsieur le Maire informe que suite à la demande de la société de restauration scolaire une décontamination des fruits et des légumes sera faite avant de les servir aux enfants.
- **Réforme des collectivités territoriales** : Monsieur le Maire fait part au conseil municipal du vœu adopté par le conseil régional portant sur la réforme des collectivités territoriales.
- **Exploitation agricole** : Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le successeur de l'EARL Pré des Saints a bénéficié d'une aide de 5 000 € attribuée par le Conseil Général pour son exploitation.
- **Ecole Départemental de Musique de l'Ardèche** : Monsieur le Maire informe que l'école départementale musique et danse de l'Ardèche propose une audition piano mardi 22 juin 2010 à 18h30 au Campo Santo.
- **Subvention 2010** : Il est rappelé que l'association foot loisirs a renoncé à bénéficier de la subvention octroyée par la mairie, l'association en est vivement remerciée.
- **Associations de Saint Cyr** : Monsieur Frédéric Rissoan informe que suite au questionnaire distribué par l'association Familles Rurales, « Votre avis nous intéresse » des cours informatiques pourraient être envisagés, renseignement sera pris quant à l'installation de WIFI à la salle sous la mairie. Il informe également des différentes dates des assemblées générales d'associations de la commune.
- **Cantine scolaire** : Mme Martine Ollivier remercie les bénévoles qui tout au long de l'année ont répondu aux sollicitations de la mairie pour aider à la cantine, elle remercie particulièrement Mme Muguette Millet, Mme Chantal Oriol, Mme Marie-Angèle Dautheville, Mme Christiane Cordier, Mme Elisabeth Meyrand, Mme Maryvonne Strano, Mme Monique Seux et Mlle Caroline Ollivier.

Hors Conseil :

Intervention d'un riverain sur des terrains en emplacement réservé.